

Comment Suez veut faire de Marseille une référence mondiale pour conquérir de nouveaux marchés

■ Construction de bassin de rétention d'eaux pluviales, contrôle des eaux de baignade via prélèvements et utilisation de drones, réimplantation d'algues et implantation des nurseries de poissons... Le groupe Suez environnement enrichit en permanence son offre de services dans la gestion de l'eau ■ Marseille se positionne comme une référence du groupe pour garder son leadership sur le marché mondial de l'eau.

L'espoir n'est pas une «stratégie», cette maxime de Bertrand Camus, DG Eau France de Suez, illustre bien le paradigme de Suez pour répondre aux nombreuses problématiques environnementales que ce mastodonte est amené à résoudre dans le cadre de gros contrats de gestion déléguée dans les quatre coins du monde. A Marseille où le groupe gère via sa filiale SERAMM -en vertu d'un contrat de gestion déléguée comme à Casablanca- le système d'assainissement des eaux usées et pluviales et de gestion du littoral, des solutions pointues ont été apportées. Leur finalité commune est de préserver le littoral à travers la limitation des sources de pollution, le contrôle de la qualité des eaux et la protection couplée à la régénération du littoral.

Concrètement, les actions vont de la maintenance préventive et l'entretien constant des réseaux, la modernisation continue des équipements et procé-

Questions à



BERTRAND CAMUS
■ DG Eau France de Suez

■ **La Vie éco** : Comment comptez-vous implémenter vos solutions sur les marchés africains et à Casablanca notamment ?

■ C'est toujours les mêmes principes qu'on applique quand il



dés, en passant par l'utilisation de technologies servant comme système de veille et d'alerte autour des pollutions potentielles jusqu'à la réimplantation d'algues et l'implantation de nurseries de poissons dans les ports.

54 MILLIONS D'EUROS POUR LA CONSTRUCTION DU GANAY, UN BASSIN DE RÉTENTION CONNECTÉ À LA STATION D'ÉPURATION

En amont du cycle de gestion de l'eau, c'est-à-dire au niveau du traitement des eaux usées et pluviales collectées, un investissement de 54 millions d'euros a été consenti pour la construction du Ganay, un bassin

de rétention connecté à la station d'épuration (STEP) enterrée de la ville. D'une capacité de 50 000 m³ avec 56 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur, ce bassin inauguré en mars dernier va permettre d'évi-

«A Casablanca, il faut continuer d'investir dans le volet traitement et stations d'épuration»

s'agit d'élimination de la pollution à la source. Sur le plan réseau, quand il y a une pollution il faut d'abord l'infrastructure pour pouvoir la collecter, la transporter et la stocker. Suivent les opérations de traitement. Le tout est bien entendu réalisé en fonction du degré de maturité des systèmes existants. Au niveau de la Méditerranée dans les pays du Sud, la première problématique, c'est que les villes et les populations croissent très rapidement, contrairement aux villes du Nord. Pour le cas de Casablanca, d'importantes étapes ont été fran-

chies avec les collecteurs et les tunnels pour ce qui est de la collecte. Néanmoins, il faut continuer d'investir dans le volet traitement et stations d'épuration.

■ **La montée en gamme des services engendre-t-elle systématiquement des coûts plus élevés ?**

■ Tous les services nécessitent bien entendu des coûts supplémentaires, mais après vous avez des bénéfices qui sont des systèmes numériques avec de la donnée en continue (ça vous permet

de mieux gérer le système et de réaliser des économies en interne). Et sur le plan extérieur, vous avez des plages mieux valorisées avec un foncier et des immeubles qui auront une valeur supérieure, sans oublier l'impact sur les activités touristiques ou l'aquaculture. Il y a certes des coûts, mais il y a aussi des bénéfices qui doivent être pris en compte dans la rentabilité de ces prestations.

■ **Combien représente l'Afrique dans votre chiffre d'affaires et comment comptez-vous vous y**

développer davantage ?

■ L'Afrique a représenté près de 5% de notre chiffre d'affaires en 2016. Aujourd'hui sur le continent africain, on est au Maroc, en Algérie et en Égypte où nous avons réalisé plusieurs stations d'épuration. En Afrique, on est plus sur les infrastructures que sur les services. Il s'agit de station de traitement d'eau potable, de station d'assainissement. Nous avons des équipes qui travaillent sur l'Afrique et participent aux appels d'offres lancés sur le continent.

PROPOS RECUEILLIS PAR M.J.

ter le déversement sans traitement d'un million de m³ par an. «*Il est un des projets les plus importants du contrat d'agglomération et du contrat de baie de la métropole Aix-Marseille-Provence*», précise un cadre de Suez, ce mardi 6 juin durant une visite au bassin dans le cadre d'un voyage de presse pour présenter les dernières nouveautés de l'offre de l'activité Eau de Suez. Quatre autres bassins sont à l'étude ou programmés pour élever la capacité de stockage à 140 000 m² dans le périmètre d'intervention de la Seramm, soit selon Suez l'équivalent de 60 piscines olympiques.

Un peu plus loin du centre-ville à la plage du bain des dames, une autre solution pour le moins inédite a été présentée le même jour par Monique Daubet, conseillère municipale déléguée à l'hygiène et aux contrôles des eaux de baignade et potable. Dénommée Gen-Spot, cette solution basée sur la biologie moléculaire est une méthode d'analyse rapide des eaux de baignades en moins de 3 heures contre 36 heures pour une méthode classique. «*Chaque matin à partir de 5 heures, la quinzaine de plages les plus prisées et fréquentées par les Marseillais fait l'objet de prélèvements par deux agents de la ville. Dès 6 heures, les échantillons sont déposés au laboratoire de Seramm. A 9 heures, les résultats sont connus et la décision d'ouvrir ou de fermer sont prises et enfin, à 9h20, nous diffusons l'information via l'application mobile Marseille infos plages*», détaille-t-elle.

Des drones équipés de caméras thermiques comme outil complémentaire des prélèvements

Toujours dans le volet du contrôle des eaux de baignade, Suez a développé, cette fois-ci à Cannes, l'usage de drones équipés de caméras thermiques comme outil complémentaire des prélèvements. «*Le drone, utilisé sur le littoral, met en évidence les zones où les eaux chaudes et froides se mélangent. Il permet ainsi d'identifier les rejets en mer en provenance des vallons ou de résurgences d'eau douce, susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade*», explique la communication de Suez.

S'agissant des solutions liées à la régénération du littoral afin de minimiser les effets des pollutions passées, deux projets concrétisés ont été également dévoilés. Le premier consiste en la réimplantation du cystoneire - une algue méditerranéenne - sur une quarantaine de points dans le parc national des calanques près de l'exutoire ou sont évacués les effluents après traitement. Ce projet permet à terme de restaurer la biodiversité et l'éco-construction des infrastructures maritimes.

Ayant pour objectif de minimiser

les effets négatifs de l'activité portuaire sur le littoral, le deuxième projet intitulé Bionurse consiste en la conception et l'implantation des habitats artificiels dans le port de plaisance de la pointe rouge. Ces habitats qui imitent les herbiers et posidonies permettent aux juvéniles de poissons de s'y réfugier, s'y nourrir et grandir avant de rejoindre le large et se reproduire.

Autres solutions et non des moindres, Ecoseastem à Nice qui s'implante dans les stations d'épuration pour traquer les microfibres

EN 2016, SUEZ A ENGRANGÉ UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 15,3 MILLIARDS D'EUROS DONT 900 M D'EUROS EN AFRIQUE ET 720 M D'EUROS AU MAROC

plastiques relâchées dans les eaux usées lors de lavage des vêtements en machine. Ainsi que l'application «Marseille Infos Odeurs» qui permet à chaque citoyen d'alerter Suez d'une odeur inhabituelle et dérangeante pour la mise en place d'une cartographie des odeurs pour mieux identifier leur origine.

Notons enfin qu'en 2016, Suez a engrangé un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros dont 900 M d'euros en Afrique et 720 M d'euros au Maroc ■

MEHDI JAOUHARI